

Vevey... à la recherche du deal perdu ?

Ces dernières semaines, à la suite d'une pétition citoyenne lancée mi-août, le problème du « deal de rue » a suscité une grande inquiétude et a fait l'objet de nombreux débats sur la place publique et dans les médias.

Il est grand temps que des mesures concrètes soient prises pour rétablir le sentiment de sécurité parmi les habitants de Vevey. Personne ne devrait craindre de se déplacer librement dans la ville à n'importe quel moment de la journée.

Dans la presse du 27 septembre 2024, plusieurs médias ont évoqué l'union de Lausanne, Yverdon et Vevey dans la lutte contre le trafic de drogue et ont qualifié la situation actuelle d'« incontrôlable à bien des égards ». Le dimanche 29 septembre, nous avons pu suivre dans l'émission « Mise au point » la ville d'Yverdon et sa lutte contre le fléau du trafic de drogue et une scène ouverte de la drogue. Opérations de police et fermeture du « Kipole » ne sont que quelques-unes des mesures prises par la ville.

Il est inquiétant de constater que notre municipalité ne semble considérer la situation comme préoccupante que maintenant, comme si les médias étaient plus puissants que notre Conseil communal qui, depuis bientôt 14 ans (*réf. Motion PLR – Patrick Bertschy, déposée au CC de novembre 2010 : Augmentons la sécurité des habitants et des commerces par l'installation ciblée de caméras de vidéosurveillance sur la place de la Gare et de certaines cours de récréation*) a été alerté à plusieurs reprises par des motions, interpellations ou des postulats, tirant ainsi la sonnette d'alarme sans trop de succès.

Sans entrer plus dans les détails, je souhaiterais poser les questions suivantes :

1. Malgré les différentes interventions dans ce conseil depuis plusieurs années, pour attirer l'attention sur l'urgence du problème lié au deal, la municipalité n'écrit jamais le mot « urgent » dans la lettre adressée au Conseil d'État. Comment voyez-vous le cadre temporel pour appliquer enfin la politique des quatre piliers en matière de drogues ?
2. Quelles suites la municipalité donne-t-elle à la réponse du Conseil d'État, sachant que celle-ci reste très vague avec un accusé de réception « la question sera traitée » en temps voulu » ?
3. La situation des toxicomanes à Yverdon a changé. Nous avons déjà abordé ici dans notre Conseil la thématique du tourisme des toxicomanes (*voir Interpellation VL Vevey-Riponne, drogues et toxicomanie, que fait ASR et la Municipalité ?*), c'est pourquoi nous posons à nouveau la question : que fait la municipalité pour endiguer l'éventuel flux de toxicomanes ?
4. Depuis la rentrée, des médiateurs ont été engagés pour aider la municipalité dans cette situation. Quel est le cahier des charges des "Médiateurs de rue", quand (*plage horaire*), dans quel quartier et comment interviennent-ils ? La question des médiateurs de rue est-elle toujours d'actualité face à une situation « hors de contrôle » ?
5. Pouvez-vous nous fournir un rapport détaillé sur les mesures prises au cours des derniers mois ?

Je remercie la Municipalité pour une réponse écrite.

* * *

Au nom du groupe PLR.Vevey

Sandra Marques

Présidente de Groupe